

# Société du legs des Jeux de 2010

États financiers  
31 décembre 2018



Travailler ensemble  
pour un monde meilleur

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la  
**Société du legs des Jeux de 2010**

## Rapport sur l'audit des états financiers

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Société du legs des Jeux de 2010** (la «Société»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, et l'état des résultats et de l'évolution des soldes des fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Comme l'exige la *Societies Act* de la Colombie-Britannique, nous déclarons que, à notre avis, les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Vancouver, Canada

Le 18 juin 2019

*Ernst + Young* s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
Comptables professionnels agréés

# Société du legs des Jeux de 2010

## État de la situation financière

Au 31 décembre

	2018	2017
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	276 229	100 128
Charges payées d'avance et autres actifs	27 004	—
Placements [note 3]	144 677 374	154 947 243
<b>Total de l'actif</b>	<b>144 980 607</b>	<b>155 047 371</b>
<b>Passif et soldes des fonds</b>		
<b>Passif</b>		
Montant à payer à la 2010 Games Operating Trust Society [note 4]	77 424	5 607
Distributions à verser [note 7]	7 475 596	7 513 369
<b>Total du passif</b>	<b>7 553 020</b>	<b>7 518 976</b>
<b>Soldes des fonds [note 8]</b>		
Fonds pour l'anneau de patinage de vitesse	52 995 572	56 894 248
Fonds pour le centre des sports de glisse et le site des compétitions nordiques de Whistler	52 802 771	56 685 822
Fonds de prévoyance	31 629 244	33 948 325
<b>Total des soldes des fonds</b>	<b>137 427 587</b>	<b>147 528 395</b>
<b>Total du passif et des soldes des fonds</b>	<b>144 980 607</b>	<b>155 047 371</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration du fiduciaire,

Administrateur



Administrateur



## Société du legs des Jeux de 2010

### État des résultats et de l'évolution des soldes des fonds

Exercice clos le 31 décembre

	2018	2017
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Revenu de placement		
Intérêts et dividendes	9 602 727	6 543 129
Gains réalisés à la vente de placements	2 268 008	3 991 713
Gains latents (pertes latentes) sur la juste valeur des placements détenus à des fins de transaction	(14 042 708)	3 581 754
Autres produits	27 004	25 895
<b>Total des produits (pertes)</b>	<b>(2 144 969)</b>	<b>14 142 491</b>
<b>Charges [note 4]</b>		
Contentieux	7 032	2 809
Conseils en placement	31 234	28 791
Gestion de placements	369 251	329 445
Administration	21 176	17 792
Audit	18 286	18 286
Services de garde	19 014	17 392
Assurance des administrateurs et des dirigeants	14 250	14 250
<b>Total des charges</b>	<b>480 243</b>	<b>428 765</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice</b>	<b>(2 625 212)</b>	<b>13 713 726</b>
Soldes des fonds au début de l'exercice	147 528 395	141 328 038
Distributions [note 7]	(7 475 596)	(7 513 369)
<b>Soldes des fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>137 427 587</b>	<b>147 528 395</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

## Société du legs des Jeux de 2010

### État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre

	2018	2017
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	(2 625 212)	13 713 726
Addition (déduction) des éléments sans effet sur la trésorerie		
Gains réalisés à la vente de placements	(2 268 008)	(3 991 713)
Pertes latentes (gains latents) sur la juste valeur des placements détenus à des fins de transaction	14 042 708	(3 581 754)
	<u>9 149 488</u>	<u>6 140 259</u>
Variations des actifs et des passifs de fonctionnement		
Charges payées d'avance et autres actifs	(27 004)	—
Montant à payer à la 2010 Games Operating Trust Society	71 817	(77 447)
<b>Flux de trésorerie de fonctionnement</b>	<u>9 194 301</u>	<u>6 062 812</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements au coût	(26 403 118)	(16 359 825)
Produit de la cession de placements	24 898 287	17 378 337
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>	<u>(1 504 831)</u>	<u>1 018 512</u>
<b>Activités de financement</b>		
Distributions versées au cours de l'exercice	(7 513 369)	(7 262 801)
<b>Flux de trésorerie de financement</b>	<u>(7 513 369)</u>	<u>(7 262 801)</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice</b>	<b>176 101</b>	<b>(181 477)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	100 128	281 605
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<u>276 229</u>	<u>100 128</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

## **Notes afférentes aux états financiers**

31 décembre 2018

### **1. Objectif de l'organisation**

La Société du legs des Jeux de 2010 [la «Société»] a été établie dans le but de faire la promotion du sport amateur de haut niveau au Canada.

La Société était la donataire d'un montant de 110 000 000 \$, qui représentait les obligations de la Colombie-Britannique et du Canada [55 000 000 \$ chacun] en vertu d'une entente multipartite pour la tenue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 [les «Jeux»].

La Société a été constituée le 31 mars 2004 au moment de la réception de la contribution de 55 000 000 \$ de la Colombie-Britannique. La contribution de 55 000 000 \$ du Canada a été reçue le 22 avril 2005. La Société est une association canadienne enregistrée de sport amateur et est exemptée d'impôts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Le fiduciaire est la 2010 Games Operating Trust Society [le «groupe» ou le «fiduciaire»]. Le groupe est dirigé par un conseil d'administration composé de huit membres, dont un est nommé par le Canada, un par la Colombie-Britannique, un par le Comité olympique canadien, un par le Comité paralympique canadien, un par la Ville de Richmond, un par la Resort Municipality of Whistler et deux autres membres par le conseil d'administration du groupe.

L'établissement de la Société a permis de créer le Fonds de dotation des Jeux de 2010 dans le but de financer les frais de fonctionnement et d'entretien des immobilisations de certains sites des Jeux avant l'ouverture initiale d'une installation olympique. Les sites des Jeux comprennent l'anneau de patinage de vitesse [l'«Anneau olympique de Richmond»], qui appartient à la Ville de Richmond, et le centre des sports de glisse [le «Centre des sports de glisse de Whistler»] et le site des compétitions nordiques [le «Parc olympique de Whistler»], qui appartiennent à la Whistler 2010 Sport Legacies Society [dont l'administration était assurée auparavant par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver [le «COVAN»]]. Selon la convention de fiducie, les fonds détenus par le Fonds de dotation des Jeux de 2010 devaient être investis jusqu'à l'ouverture initiale d'une installation olympique, après quoi le Fonds de dotation des Jeux de 2010 devait être divisé, et les capitaux et tous les revenus non distribués devaient être répartis entre chacun des fonds suivants : le Fonds pour l'anneau de patinage de vitesse, le Fonds pour le centre des sports de glisse et le site des compétitions nordiques de Whistler et le Fonds de prévoyance. La date de division du Fonds de dotation des Jeux de 2010 a été fixée au 31 décembre 2007. Les fonds ont été répartis comme suit : le Fonds pour l'anneau de patinage de vitesse [40 %], le Fonds pour le centre des sports de glisse et le site des compétitions nordiques de Whistler [40 %] et le Fonds de prévoyance [20 %].

En ce qui a trait au Fonds pour l'anneau de patinage de vitesse et au Fonds pour le centre des sports de glisse et le site des compétitions nordiques de Whistler, des calculs sont prévus pour déterminer le montant annuel distribuable à verser aux propriétaires des sites des Jeux [note 7]. Le fiduciaire doit consulter et prendre en compte tout contrat de fonctionnement signé par le propriétaire de chaque site et verser ou affecter ensuite une partie du montant annuel distribuable pour chaque fonds aux fins des priorités suivantes : les frais d'administration, les frais de fonctionnement et d'entretien des immobilisations des sites respectifs, les programmes de développement sportif destinés aux athlètes et entraîneurs aux installations respectives et les programmes de développement sportif destinés aux athlètes et entraîneurs de tout le Canada. Par conséquent, si le montant annuel distribuable est différent du revenu du fonds respectif, tout excédent ou toute insuffisance doit être ajouté(e) au capital de ce fonds ou retiré(e) de celui-ci.

En ce qui concerne le Fonds de prévoyance, le fiduciaire a la capacité d'attribuer toute part du revenu et du capital au Fonds pour l'anneau de patinage de vitesse ou au Fonds pour le centre des sports de glisse et le site des compétitions nordiques de Whistler, comme il le juge approprié.

## **Notes afférentes aux états financiers**

31 décembre 2018

### **2. Sommaire des principales méthodes comptables**

Les présents états financiers sont libellés en dollars canadiens et ont été préparés selon la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, «Normes comptables pour les organismes sans but lucratif», qui présente les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif du Canada.

Le sommaire suivant présente les principales méthodes comptables utilisées dans le cadre de la préparation des états financiers :

#### **Comptabilité par fonds**

La Société suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les contributions. Les revenus de placement réalisés sur les actifs détenus dans les fonds respectifs sont constatés lorsqu'ils sont touchés. Toutes les dépenses sont passées en charges dans les fonds respectifs de manière proportionnelle à mesure qu'elles sont engagées.

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction du fiduciaire fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants constatés dans les états financiers et les notes y afférentes. La direction du fiduciaire croit que les estimations utilisées pour préparer ses états financiers sont raisonnables; toutefois, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de tous les placements très liquides ayant une échéance initiale de 90 jours ou moins, sauf s'ils sont détenus à des fins de placement, auquel cas ils sont classés dans les placements.

#### **Instruments financiers**

De l'avis du fiduciaire, la Société est assujettie aux risques de taux d'intérêt, de marché et de change relativement à ses placements. Pour gérer ces risques, la politique de placement de la Société établit une combinaison cible de placements visant à générer un rendement maximum avec une tolérance au risque raisonnable.

#### **Placements et revenus de placement**

Les placements sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont inscrites à titre de gains latents ou de pertes latentes. La juste valeur estimative des placements dans des obligations et des actions est fondée sur le dernier cours de clôture, et l'évaluation des fonds communs de placement repose sur les valeurs constatées des parts. Les titres à court terme sont évalués au coût plus les revenus à recevoir, qui se rapproche de la juste valeur. Les placements libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération, et les coûts de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Le revenu tiré des titres portant intérêt est comptabilisé quotidiennement. Les dividendes sur les placements dans des actions sont constatés comme des produits à leur date de paiement. Les gains et les pertes en capital sur les obligations, les actions et les autres placements sont compris dans les produits au cours de la période où ils sont réalisés.



## Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

### 3. Placements

Les placements de la Société se présentaient comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Liquidités détenues par les gestionnaires de placement	<b>58 205</b>	60 412
Titres à revenu fixe		
Obligations d'État et de sociétés	<b>58 339 371</b>	57 444 203
Prêts hypothécaires	–	3 005 632
Total des titres à revenu fixe	<b>58 339 371</b>	60 449 835
Actions		
Canadiennes	<b>35 045 774</b>	39 935 705
Américaines et autres actions internationales	<b>50 435 985</b>	54 501 291
Infrastructures	<b>798 039</b>	–
Total des actions	<b>86 279 798</b>	94 436 996
<b>Total des placements</b>	<b>144 677 374</b>	154 947 243

### 4. Opérations entre parties liées

En vertu de la convention de fiducie, le groupe a le droit d'être remboursé pour tous les frais raisonnables qu'il a engagés dans le cadre de l'administration des activités de la Société. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le fiduciaire a facturé un montant de 480 243 \$ [428 765 \$ en 2017] à la Société pour le recouvrement des frais engagés en son nom. Au 31 décembre 2018, le montant à payer au fiduciaire était de 77 424 \$ [5 607 \$ en 2017].

Les opérations entre parties liées ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, laquelle correspond au montant de la contrepartie établie et convenue entre les parties liées.

### 5. Informations à fournir concernant le capital

La Société gère ses flux de trésorerie de manière à lui permettre d'atteindre les objectifs organisationnels fixés pour les activités de fonctionnement, d'investissement et de financement.

Les objectifs de gestion du capital de la Société consistent à disposer de sources de financement suffisantes pour financer ses frais d'administration et verser des montants annuels distribuables chaque année, comme il est déterminé par le fiduciaire, aux propriétaires des sites des Jeux pour leurs frais respectifs d'administration, de fonctionnement et d'entretien des immobilisations. Pour atteindre ces objectifs, la Société investit le capital disponible dans des placements détenus à des fins de transaction [note 3].

Chaque trimestre, la Société surveille le rendement des placements et ses résultats de fonctionnement réels par rapport au budget. Au 31 décembre 2018, la Société avait atteint ses objectifs de gestion du capital.

### 6. Instruments financiers et risques

La Société est exposée à divers risques financiers découlant d'opérations portant sur des instruments financiers. L'information ci-dessous est utile pour évaluer l'étendue des risques auxquels la Société est exposée.

## **Notes afférentes aux états financiers**

31 décembre 2018

### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la valeur des titres à revenu fixe diminue du fait des variations des taux d'intérêt du marché. Une hausse des taux d'intérêt entraîne une baisse de la valeur des titres à revenu fixe. La Société n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt important à l'égard de ses placements dans des fonds d'actions.

### **Risque de change**

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés en monnaies étrangères, mesurée en dollars canadiens, diminue du fait de fluctuations défavorables des taux de change. Les placements de la Société dans des actions américaines et internationales ne sont généralement pas couverts en termes d'exposition au risque de change. En règle générale, une appréciation (dépréciation) de 1 % du dollar canadien par rapport à la devise correspondante entraîne une baisse (hausse) de 1 % de la valeur du placement relativement à cette devise, dans la mesure où toutes les autres variables demeurent constantes.

### **Autre risque de prix**

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur d'un placement fluctue du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres au placement en particulier ou des facteurs affectant tous les titres négociés sur le marché. Les placements en actions sous-jacents des placements de la Société sont exposés à ce risque.

### **Risque financier**

Le risque financier s'entend du risque auxquels les résultats de fonctionnement de la Société sont assujettis du fait des variations de l'évaluation des actions, des prix du marché et des taux de change, et de leur degré de volatilité. Pour gérer ces risques, la Société a établi une combinaison cible de placements visant à générer un rendement maximum avec une tolérance au risque raisonnable.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité s'entend du risque que l'entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le risque de liquidité est géré en investissant une partie importante des actifs de la Société dans des placements qui sont négociés sur des marchés actifs ou rachetables et qui peuvent être facilement sortis au besoin pour satisfaire aux obligations de paiement de la Société.

## Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

## 7. Distributions

	Anneau olympique de Richmond				Parc olympique de Whistler et Centre des sports de glisse de Whistler				Total	
	Déclarées [cumulatif] \$	Versées [cumulatif] \$	Distributions à verser \$	Déclarées [cumulatif] \$	Versées [cumulatif] \$	Distributions à verser \$	Déclarées [cumulatif] \$	Versées [cumulatif] \$	Distributions à verser \$	Déclarées [cumulatif] \$
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	27 059 845	(24 259 845)	2 800 000	30 635 941	(26 875 941)	3 760 000	57 695 786	(51 135 786)	6 560 000	
Distributions versées le 6 juillet 2016	—	(2 800 000)	—	—	(3 760 000)	—	—	(6 560 000)	—	
Distributions déclarées le 12 décembre 2016	2 804 671	—	—	4 458 130	—	—	7 262 801	—	—	
<b>Au 31 décembre 2016</b>	29 864 516	(27 059 845)	2 804 671	35 094 071	(30 635 941)	4 458 130	64 958 587	(57 695 786)	7 262 801	
Distributions versées le 5 juillet 2017	—	(2 804 671)	—	—	(4 458 130)	—	—	(7 262 801)	—	
Distributions déclarées le 30 novembre 2017	2 899 454	—	—	4 613 915	—	—	7 513 369	—	—	
<b>Au 31 décembre 2017</b>	32 763 970	(29 864 516)	2 899 454	39 707 986	(35 094 071)	4 613 915	72 471 956	(64 958 587)	7 513 369	
Distributions versées le 12 juillet 2018	—	(2 899 454)	—	—	(4 613 915)	—	—	(7 513 369)	—	
Distributions déclarées le 10 décembre 2018	2 882 719	—	—	4 592 877	—	—	7 475 596	—	—	
<b>Au 31 décembre 2018</b>	35 646 689	(32 763 970)	2 882 719	44 300 863	(39 707 986)	4 592 877	79 947 552	(72 471 956)	7 475 596	

Les distributions sont versées annuellement par la Société au propriétaire / à l'exploitant de l'Anneau olympique de Richmond et au propriétaire / à l'exploitant du Parc olympique de Whistler et du Centre des sports de glisse de Whistler conformément à la convention de fiducie. Les montants annuels distribuables versés par le Fonds pour l'anneau de patinage de vitesse à la Ville de Richmond au nom de l'Anneau olympique de Richmond et par le Fonds pour le Centre des sports de glisse et le site des compétitions nordiques de Whistler à la Whistler 2010 Sport Legacies Society au nom du Parc olympique de Whistler et du Centre des sports de glisse de Whistler sont déterminés en se fondant sur la juste valeur des fonds respectifs en fonction d'une moyenne mobile sur trois ans, calculée au moyen d'un pourcentage déterminé annuellement par le fiduciaire.

## Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

## 8. Tableau des soldes des fonds

	Fonds pour l'anneau de patinage de vitesse		Fonds pour le centre des sports de glisse et le site des compétitions nordiques de Whistler		Fonds de prévoyance	
	Revenu \$	Capital \$	Revenu \$	Capital \$	Revenu \$	Capital \$
		Total \$		Total \$		Total \$
<b>Produits</b>						
Revenu de placement	3 716 255	—	3 697 050	—	2 189 422	—
Intérêts et dividendes	—	877 719	—	873 183	—	517 106
Gains réalisés à la vente de placements	—	—	—	—	—	—
Gains latents (pertes latentes) sur la juste valeur des placements détenus à des fins de transaction	—	(5 434 528)	—	(5 406 443)	—	(3 201 737)
Autres produits	10 451	10 451	10 396	10 396	6 157	—
<b>Total des produits</b>	<b>3 726 706</b>	<b>(4 556 809)</b>	<b>3 707 446</b>	<b>(4 533 260)</b>	<b>2 195 579</b>	<b>(2 684 631)</b>
		(830 103)		(825 814)		(485 052)
<b>Charges</b>						
Contentieux	2 721	—	2 707	—	1 604	—
Conseils en placement	12 088	—	12 025	—	7 121	—
Gestion de placements	142 900	—	142 162	—	84 189	—
Administration	8 195	—	8 153	—	4 828	—
Audit	7 077	—	7 040	—	4 169	—
Services de garde	7 358	—	7 321	—	4 335	—
Assurance des administrateurs et des dirigeants	5 515	—	5 486	—	3 249	—
<b>Total des charges</b>	<b>185 854</b>	<b>—</b>	<b>184 894</b>	<b>—</b>	<b>109 495</b>	<b>—</b>
		185 854		184 894		109 495
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice</b>	<b>3 540 852</b>	<b>(4 556 809)</b>	<b>3 522 552</b>	<b>(4 533 260)</b>	<b>2 086 084</b>	<b>(2 684 631)</b>
Soldes des fonds au début de l'exercice	—	56 894 248	—	56 685 822	—	33 948 325
Transfert du capital	(658 133)	658 133	(650 209)	650 209	(365 550)	365 550
Transfert du fonds de prévoyance	—	—	1 720 534	—	(1 720 534)	—
Distributions	(2 882 719)	—	(4 592 877)	—	—	—
<b>Soldes des fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>—</b>	<b>52 995 572</b>	<b>—</b>	<b>52 802 771</b>	<b>—</b>	<b>31 629 244</b>
		52 995 572		52 802 771		31 629 244
<b>Pourcentages des soldes des fonds pondérés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 [y compris les distributions à verser]</b>		<b>38,70 %</b>		<b>38,50 %</b>		<b>22,80 %</b>
<b>Pourcentages des soldes des fonds au 31 décembre 2018 [y compris les distributions à verser]</b>		<b>38,70 %</b>		<b>38,50 %</b>		<b>22,80 %</b>